

Contrat de partenariat solidaire

Entre l'adhérent consom'acteur des Paniers Marseillais et Sarah Cherel

Saison 2024

Sarah Cherel, paysanne située Impasse du Verger, Route de Bras, 83170 Tourves :

- s'engage à fournir à l'adhérent des Paniers Marseillais, et sur sa demande, ses produits (huiles essentielles, hydrolats, CBD, propolis, cosmétiques), **certifiés en Agriculture Biologique**, dans la limite de sa production,
- s'engage à les livrer dans le cadre des Distributions Mutualisées des PAMA les :
 - Samedi 28 septembre (en mode « convoi drive par Panier de quartier »)
 - Samedi 14 décembre
- adhère et respecte la Charte et les Statuts des Paniers Marseillais

L'adhérent consom'acteur des Paniers Marseillais s'engage à :

- prendre au moins une fois dans l'année un des produits proposés,
- s'engage à s'acquitter du règlement en amont de la distribution
- s'engage à venir chercher son colis ou à le faire récupérer par le référent produit. S'il ne le fait pas, ce colis ne sera ni remplacé ni échangé
- soutenir le producteur en partageant avec lui les conséquences des aléas de production.

Fait à Marseille, le 17/07/2024

Signatures :

Le producteur



Le consom'acteur